



Denis : 06 19 76 38 85

Journée du dimanche 16 décembre 2018 Pays de Limours/Gometz-la-Ville/Janvry/Forges-Les-Bains.

Une randonnée en Pays de Limours, en travers bois et champs. Des traversées de village et pour finir l'ancienne voie de l'aérotrain expérimental transformée en véloroute. Guêtres et bâtons conseillés.

23 km. Dénivelé positif : 249 m. Dénivelé négatif : 236 m. Point haut : 179 m. Point bas : 99 m.

Rendez-vous :

8h00 au marché de Paray ou 9h00 au parking du cimetière de Gometz-La-Ville rue de Janvry GPS : 48.669290, 2.130359

Suggestion pour vous rendre sur place : (prévenir Denis avant)

Rejoindre l'A10. Sortir direction D118 Chartres Villejust (sortie n°9). Au rond-point prendre D35 direction les Ulis St Jean de Beaugard. Au rond-point continuer sur D35 direction Gometz-La-Ville. Au rond-point suivre D988 direction Gometz-la-Ville. Dans Gometz-La-Ville tourner à gauche D131 direction Briis-sous-Forges. Au rond-point prendre la D40 direction Janvry. Le cimetière est à gauche 20 m. passé le rond-point.

Descriptif

Nous partirons Est sur le GRP de l'Hurepoix pour gagner à travers champs le château de Beaugard que nous ne verrons que de la grille. Une belle descente SO suivie d'une montée plus douce à travers le bois de Bezelles, puis un sentier SO nous conduira à Janvry toujours aussi joliment décoré au moment de Noël. Nous traverserons le parc animalier du bois de Montmarre (moutons, lamas, kangourous ...) pour ensuite passer sur l'autoroute. A Mulleron nous tournerons SO puis NO face à la clinique de Bligny, laissant là le GRP, pour repasser sur l'autoroute et gagner Briis-Sous-Forges. Nous passerons à travers le bois de la Garenne, gagnerons l'église où la pause pique-nique est possible. Nous remonterons nord vers Ardillières traverserons le D152 pour entrer dans Forges-Les-Bains, passerons par l'église et la forêt du jeu de Paume. Nous serons alors sur le GR11. Nous emprunterons une piste cyclable vers le nord, traverserons la D152 (prudence), passerons au-dessus de la rivière Predecelle (117 m.) avant d'attaquer la côte du jour en sous-bois, pour gagner Roussigny (173 m.). Nous suivrons toujours le GR11 NO jusqu'à l'ancienne voie de l'aérotrain qui nous ramènera en terrain absolument plat à Gometz-La-Ville et aux voitures.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier